

Table des matières

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Formations ultérieures accessibles	4
Gestion et contacts	5
Programme détaillé	6
- Programme par matière	
Infos pratiques	8

Introduction

Introduction

La mineure en physique vous offre un complément de formation en physique pour éventuellement envisager d'obtenir un master en sciences physiques.

Conditions d'admission

La mineure en physique est proposée aux étudiants bacheliers en sciences mathématiques, en sciences géographiques ou en sciences de l'ingénieur. Elle est également accessible, sur avis du conseiller aux études, aux étudiants ayant reçu une formation suffisante en mathématique et physique de base.

Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

La mineure a pour objectif d'apporter un complément de formation en physique à des étudiants bacheliers dont le programme principal (majeure) comprend une introduction substantielle à ce domaine, et qui pourraient éventuellement envisager d'obtenir un master en sciences physiques.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Les bacheliers MATH, FSA ou GEOG ayant suivi cette mineure seront admis au master en sciences physiques, éventuellement avec un programme adapté. La même règle s'applique aux autres étudiants ayant suivi cette mineure, avec des restrictions éventuelles dépendant de leur parcours antérieur. Toutefois, l'étudiant désireux d'effectuer ce changement d'orientation est invité à contacter dès que possible le conseiller aux études de sa faculté d'origine et celui du département de physique.

Gestion et contacts

Gestion du programme

Entite de la structure PHYS

Acronyme	PHYS
Dénomination	Ecole de physique
Adresse	Chemin du Cyclotron, 2 bte L7.01.04 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 32 94 - Fax 010 47 30 68
Site web	https://www.uclouvain.be/phys
Secteur	Secteur des sciences et technologies (SST)
Faculté	Faculté des sciences (SC)
Commission de programme	Ecole de physique (PHYS)

Jury

Personnes de contact

Conseiller aux études : **Vincent Lemaitre**

Secrétaire de l'Ecole de physique : **Roseline Van Dyck**

Programme détaillé

Programme par matière

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

2 3

⊗ Cours accessibles dès la deuxième année de baccalauréat

⊗ LPHY1211	Physique générale 3	Jan Govaerts, Vincent Lemaitre	30h+30h	5 Crédits	1q	x	
⊗ LPHY1221	Théorie des groupes	Philippe Ruelle	22.5h +15h	5 Crédits	2q	x	
⊗ LPHY1222	Quantum Physics	Fabio Maltoni	30h+30h	5 Crédits	2q	x	
⊗ LPHY1223	Relativité restreinte	Jean-Marc Gérard, Jan Govaerts	22.5h +15h	4 Crédits	1q	x	
⊗ LPHY1251	Physique statistique et thermodynamique 1	Hugues Goosse, André Nauts	30h +22.5h	4 Crédits	2q	x	
⊗ LPHY1261	Astronomie et géophysique	Véronique Dehant (coord.), Patricia Lampens	15h+7.5h	2 Crédits	2q	x	

⊗ Cours accessibles dès la troisième année de baccalauréat

⊗ LPHY1311	Electromagnétisme classique	Krzysztof Piotrkowski	37.5h +15h	6 Crédits	1q	x	
⊗ LPHY1322	Mécanique quantique 2	Christophe Ringeval	45h +22.5h	6 Crédits	1q	x	
⊗ LPHY1331	Noyaux et particules élémentaires	Vincent Lemaitre	30h+10h	4 Crédits	2q	x	
⊗ LPHY1341	Atomes et molécules	André Nauts, Xavier Urbain	30h+10h	4 Crédits	2q	x	
⊗ LPHY1351	Physique statistique et thermodynamique 2	Christian Hagendorf	30h +22.5h	4 Crédits	2q	x	
⊗ LPHY1352	Physique des fluides	Eric Deleersnijder, Vincent Legat	45h +22.5h	6 Crédits	1q	x	
⊗ LPHY1342	Etat solide	Giacomo Bruno, Christophe Delaere	30h+20h	5 Crédits	2q	x	
⊗ LPHY2371	Simulation numérique en physique	Michel Crucifix, Bernard Piraux	22.5h +30h	5 Crédits	1q	x	
⊗ LPHY2372	Méthodes expérimentales	Krzysztof Piotrkowski, Xavier Urbain	30h+15h	5 Crédits	1q	x	

Infos pratiques

Inscription à la mineure

En BAC2

Une inscription en BAC2 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure (l'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une mineure).

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

En BAC3

Lors de leur inscription en troisième année de baccalauréat (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de baccalauréat (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de baccalauréat suivi.

Horaire des cours

L'horaire des cours peut être consulté à l'adresse

Inscription aux cours de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

Organisation des examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend en même temps que l'inscription aux examens de l'année d'études de la majeure.

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse <https://www.uclouvain.be/43606.html>

